

Personnes âgées

Contrairement à la tendance nationale et européenne, la population âgée d'Asnières sur Seine diminue. Pourtant, bien qu'assez diversifiée, l'offre d'hébergement publique et privée, présente sur le territoire, peine à répondre aux demandes. Dès lors, le maintien à domicile se présente comme une solution souhaitable - dans la mesure où elle correspond à la demande des seniors les plus autonomes ; mais également nécessaire pour pallier l'actuelle faiblesse des structures d'accueil. La Ville assure au demeurant de nombreux services pour améliorer ce maintien à domicile, en s'attachant à réduire les risques d'isolement qu'il peut susciter. En favorisant la cohésion entre les générations, les actions intergénérationnelles envisagées ou déjà mises en œuvre s'inscrivent d'ailleurs pleinement dans l'esprit du développement durable.

1. Une population âgée qui diminue

Contrairement à ce que l'on observe au plan national et dans les autres pays européens, Asnières sur Seine voit sa population âgée diminuer depuis 1999.

Une baisse de la population âgée asniéroise, à contre-courant de la tendance nationale

Les projections de l'INSEE sur la période 2005-2050 montre un vieillissement de la population, au niveau national, avec une diminution des tranches d'âge les plus jeunes (0-19 ans et 20-50 ans) au profit des plus âgées (> 65 ans et > 75 ans).

Au contraire, à Asnières, le nombre de seniors (plus de 60 ans) a diminué de 3%, entre 1999 et 2006 ; et leur part dans la population est passée de 16,1% en 1999 à 14,4% en 2006.



Le schéma gérontologique des Hauts-de-Seine 2005-2010 estime que les plus de 75 ans représenteront 5 944 personnes en 2020.

Personnes âgées

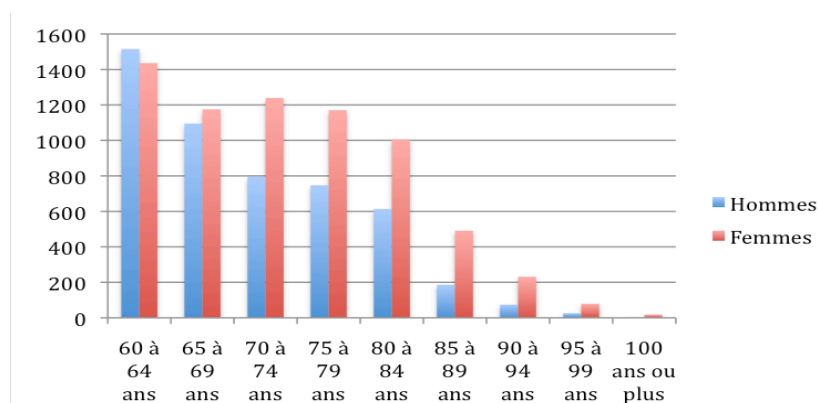
PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION FRANCAISE PAR TRANCHE D'AGE (EN %)

Années	0-19 ans	20-59 ans	60-64 ans	> 65 ans	>75 ans
1990	27,8	53,2	5,1	13,9	6,8
2000	25,6	53,8	4,6	16	7,2
2005	24,9	54,3	4,4	16,4	8
2010	24,3	53	6	16,7	8,8
2020	23,7	50,1	6,1	20,1	9,1
2030	22,6	48,1	6,1	23,2	12
2050	21,9	46,2	5,7	26,2	15,6

Source : Insee, projections 2005-2050, scénario central.

De même, la part de la population âgée de plus de 75 ans - population âgée potentiellement dépendante - est passée de 6% en 1999 à 5,6% en 2006.

POPULATION AGEE DE PLUS DE 60 ANS, SELON LE SEXE



Source : INSEE, RP 2006

Selon le recensement de la population effectué en 2006 (INSEE), 1 242 asniérois de plus de 55 ans se sont installés dans la commune au cours des 5 années précédentes.

Cependant, il semble qu'à l'inverse, de nombreux seniors quittent Asnières pour s'installer en province. Ce qui pourrait expliquer cette diminution du nombre des seniors.

Remarque : ces départs pourraient être – entre autres – liées aux caractéristiques de l'habitat asniérois : les ménages les plus âgés quittant les maisons de ville à étage(s) et les immeubles sans ascenseur (selon l'INSEE, en 1999, Asnières comptait 19 222 logements sans ascenseurs sur 35 433 logements en immeuble

Personnes âgées

collectif : soit 54%), ou, pour aller s'établir dans d'autres communes, en habitat pavillonnaire de plain pied.

REPARTITION DE LA POPULATION SENIOR PAR SEXE, EN 2006.

Population par tranche d'âge	Hommes	Femmes	TOTAL
60 à 74 ans	3 406	3 851	7 257
75 à 89 ans	1 545	2 667	4 212
90 ans et plus	101	327	428
TOTAL	5 052	6 845	11 897

Source : INSEE, RP 2006

REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE PLUS DE 75 ANS DANS LES HAUTS DE SEINE



Source : Plan gérontologique 2005-2010, Conseil général 92

Des personnes âgées de moins en moins isolées ?

La part de personnes très âgées (plus de 80 ans) vivant seules a diminué ces dernières années : elle est passée de plus de 60% en 1999 (soit 1 304 habitants) à moins de 50% en 2006 (soit 1 235 personnes).

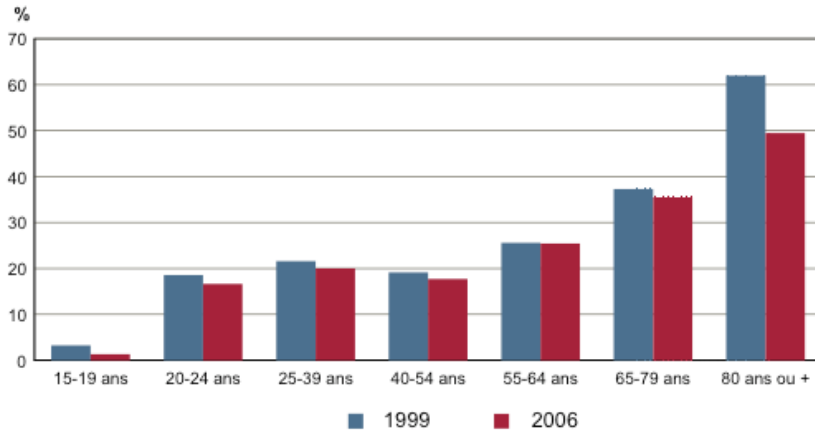
Asnières compte un CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique). Il a pour mission l'accueil, l'écoute, l'information. Il propose des orientations aux familles et aide dans la mise en place des services (aides et/ou soins à domicile, auxiliaire de vie sociale, portage de repas, téléalarme, aménagement du lieu de vie...).

En 2008, 1 018 personnes ont bénéficié d'une intervention du CLIC.

En 2006, 40% des personnes de plus de 80 ans vivaient en couple en 2006 (Source : INSEE, RP 2006). La composition des ménages indiquait que 1 235 personnes âgées habitaient seules (1040 femmes et 195 hommes). Ces habitants représentent alors un public cible, en matière d'accompagnement quotidien (portage des repas, soins, animation, etc.).

Personnes âgées

COMPARAISON, PAR TRANCHE D'ÂGE, DE LA POPULATION VIVANT SEULE
ENTRE 1999 ET 2006



Source : INSEE, RP 2006

C'est évidemment un point positif : ne pas vivre seul réduit les risques de perte de lien social et permet aux personnes âgées de rester alertes plus longtemps.

2. Une volonté de favoriser un maintien à domicile de qualité

Bien que la population âgée ait diminué, les structures d'accueil présentes sur le territoire peinent à répondre aux demandes. Les délais d'attente sont longs et les places en structure représentent un coût important pour le budget des familles. Dès lors, le maintien à domicile apparaît comme une solution utile, et nécessaire. La Ville s'attache de plus à éviter un isolement des personnes âgées maintenues à domicile, qui peut parfois mener à la dépression.

Une offre d'accueil qui peine à répondre aux besoins

En 2006, 4 640 Asniérois étaient âgés de plus de 75 ans. Cette tranche d'âge est de plus en plus confrontée à des difficultés d'autonomie et présente des besoins d'accompagnement au quotidien. L'hébergement en structure est alors une solution sécurisante pour les familles.

La commune d'Asnières-sur-Seine dispose de plusieurs structures d'accueil pour les personnes âgées :

- un EHPAD public, la Maison de retraite Aulagnier (163 places), qui dispose également d'un accueil de jour pour des personnes souffrant d'Alzheimer (30 personnes).

Le fichier canicule du CLIC recense 600 personnes âgées isolées à Asnières, soit environ la moitié des personnes âgées de plus de 80 ans vivant seules.

De nouveaux modes d'hébergement se développent en France. L'hébergement en famille d'accueil est une formule qui permet de bénéficier d'une ambiance conviviale et plus intime. On voit aussi apparaître des structures alternatives aux maisons de retraite, pour les personnes âgées autonomes. Exemple : les PapyLoft en Normandie (logements sociaux), la Maison des Babayagas à Montreuil (inspiré des béguinages).

Personnes âgées

- 3 foyers-logements publics (168 logements) : Château, Concorde I et Concorde II qui permettent aux résidents de bénéficier de l'aide au logement allouée par la CAF. Les résidences Concorde 1 et Château accueillent des personnes bénéficiaires de l'aide sociale.

Concorde 1	Château	Concorde 2
74 studios	20 studios	52 studios
1 studette temporaire	5 F1 bis	6 F2
1 chambre d'hôte	1 chambre d'hôte	1 chambre d'hôte

- 4 EHPAD privés qui totalisent 384 places : la Résidence les Marines (79 places dont 30 habilités à l'aide sociale), la Maison de retraite Fontaine (86 places), la résidence Rabelais (75 places habilitées à l'aide sociale) et la résidence Médicis (106 places dont 20 habilitées à l'aide sociale et 25 lits pour des malades d'Alzheimer); et 1 Maison de retraite privée M.Elizabeth (38 places).

L'ensemble des structures d'accueil (publiques et privées) de la commune représentent 745 places : soit 1 place pour 6 habitants de plus de 75 ans. Le ratio semble correct. Mais ces établissements n'accueillent pas que des habitants d'Asnières, et une centaine de personnes restent dès lors sur liste d'attente.

Des aides municipales en faveur du maintien à domicile

Le CCAS instruit les dossiers d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et les aides municipales à destination des seniors :

- Un service de portage de repas à domicile ou en foyer-logement : en 2008, 182 personnes bénéficiaient de ce service soit à peine 4% des plus de 75 ans (180 en 2007). Le nombre de bénéficiaires reste sensiblement constant mais le nombre de repas portés a augmenté de 4%. Toutes les personnes âgées et handicapées peuvent bénéficier de ce service, le coût étant indexé sur les revenus.

- Un service de téléassistance : 394 personnes bénéficiaient de la téléassistance en 2008. Le nombre de bénéficiaires de ce service est en augmentation constante depuis 2004.

- Une aide financière municipale pour les personnes âgées : l'ACVA. Cette allocation (100 euros/mois) assure un minimum de ressources aux personnes âgées les plus défavorisées (revenu inférieur à 300 euros/mois). Les services de la Ville constatent une progression des bénéficiaires (130 personnes en 2008) : plus 20% entre 2007 et 2008 ; plus 40% entre 2006 et 2007.

La commune d'Asnières ne dispose pas d'hôpital avec un service de gériatrie et de soins de suite. Mais la ville compte sur son territoire le Ssiad, le Service de soins infirmiers à domicile, qui fait partie de l'établissement public médico-social de la fondation Aulagnier. Cette structure intervient auprès de 77 Asnérois, pour des actes d'hygiène et de soins.

DES SENIORS PRECAIRES ?

Depuis 2006, entre 100 et 140 personnes par an ont bénéficié de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, ce qui est peu. En revanche, 130 personnes bénéficient de l'ACVA. Considérant le coût moyen d'une maison de retraite (2 200 euros/mois en 2009 selon une étude Tns-Sofres), le maintien à domicile est une solution pour de nombreuses familles.

Remarque : la précarité peut se traduire par un défaut de soin, une dénutrition, un logement précaire, voire insalubre pour les personnes âgées propriétaires qui n'ont pas les moyens d'effectuer des dépenses d'entretien / rénovation.

Personnes âgées

- Une allocation de remboursement des aides ménagères, qui concerne aujourd'hui les personnes qui ne peuvent prétendre à l'APA (l'APA prend en charge les dépenses d'aides ménagères).

Des aides à l'amélioration des logements ?

A ce jour, la Ville n'a pas entrepris d'action pour faciliter l'aménagement des logements des personnes âgées. Les familles peuvent s'adresser à l'association Pact-Arim, qui oriente et conseille les ménages dans leurs projets d'amélioration de l'habitat, ou à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La Ville promeut l'association Besoin 2 toit qui met en relation des seniors et des étudiants à la recherche d'un logement.

Remarque : de nombreuses villes réalisent des bâtiments intergénérationnels qui accueillent résidence étudiante, crèche, logements pour personnes âgées...

Une priorité de la Ville : lutter contre l'isolement

Le service « animation-qualité de vie des seniors du CCAS » propose des loisirs variés : des sorties à la journée ou à la demi-journée (qui attirent plus de 200 personnes chaque année), des activités telles que gymnastique, aquagym, théâtre, peinture sur soie, des voyages (Sicile, Etats-Unis, Venise, Tunisie...), des conférences, etc. Les séjours proposés ont été raccourcis, afin de permettre aux personnes âgées les moins fortunées d'en profiter. Cette mesure n'a pas toutefois eu l'effet escompté : le public ciblé ne s'est pas manifesté, et les habitants bénéficiant d'un revenu plus confortable regrettent les longs séjours.

La Ville a mis en place un conseil consultatif des seniors afin d'améliorer l'offre d'animation.

Par ailleurs, 4 clubs de quartier sont ouverts tous les après-midi de la semaine. Ce sont des lieux d'échanges et de convivialité. Une hôtesse et deux animatrices y proposent des activités ludiques, culturelles (jeux de société, belotte, scrabble, tarot, etc.). Toutefois, il semble que ces clubs peinent à élargir leur audience, au-delà d'un cercle d'habituels.

La carte Loisirs permet aux seniors de s'inscrire aux activités proposées par le service animation (11 euros par mois). Les prix sont alors fixés selon chaque activité : 22 euros pour 10 cours d'aquagym ; 5 euros le cours de peinture sur soie ; 15 euros le cours d'art floral japonais...

L'organisation de ces différentes activités est évidemment un point positif. Pourtant, force est de constater qu'elles concernent surtout les seniors encore alertes et dynamiques (1 069 Asniérois sont inscrits auprès du service animation du CCAS) ; mais qu'elles ne touchent pas les personnes - souvent peu mobiles - pour qui le risque d'isolement est le plus fort. Or, l'ennui, la solitude, l'inactivité physique et intellectuelle peuvent avoir des conséquences néfastes sur leur santé physique et mentale.

Pour les sorties en car organisées par le service animation du CCAS, 5 points de rendez-vous sont définis : Place Voltaire, près de la Mairie, Place des Bourguignons, aux Quatre-Routes et à la gare de Bois-Colombes (en limite communale d'Asnières).

Le CCAS souhaite donc mettre en place des actions en faveur du public très âgé, isolé, qui présente des difficultés de déplacement et ne se fait pas connaître. Une réflexion est notamment engagée sur un projet de « visite de courtoisie », en partenariat avec le Bureau d'information jeunesse.

Personnes âgées

Cette démarche paraît effectivement fondamentale, et trouve pleinement sa place dans une action globale de développement durable.

Partage. Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

- Les tarifs de certaines maisons de retraite, comme la résidence privée Rabelais, sont prohibitifs pour une partie de la population Asniéroise. Ce constat, qui semble largement partagé, pose le problème de l'accueil des seniors aux revenus modestes, sur le territoire.

3. Une intégration des anciens dans la vie de la cité

Les seniors, et plus encore les jeunes retraités, ont envie de s'investir dans la vie de la cité. La Ville en est bien consciente et met en place des actions qui favorisent leur implication dans la ville.

Des projets intergénérationnels qui se développent

Lors de la semaine Bleue en octobre 2009 (semaine de manifestations consacrée aux seniors, voir plus loin), des jeunes du Bureau d'information jeunesse (BIJ) et le service Jeunesse ont organisé des sessions d'initiation à l'informatique : utilisation de Word et Excel, mettre ses photos et musique en ligne sur Internet, utiliser une webcam, etc. Face à son succès, cette animation va être pérennisée : en plus d'être intergénérationnelle, elle permet aux seniors d'apprendre à se servir d'outils modernes, leur permettant de garder le contact avec leur famille, leurs amis...

D'autres actions intergénérationnelles sont organisées entre les personnes âgées des foyers-logement et les écoles : contes, ateliers manuels... Un projet de jardinage avec des enfants d'école primaire est en réflexion à Condorde 1. Les services souhaiteraient par ailleurs favoriser une production « bio ». Ces projets permettront de valoriser le savoir des anciens auprès des jeunes générations, et s'inscrivent doublement dans le principe du développement durable : tant sur le plan environnemental que social.

Des projets intergénérationnels peuvent également être envisagés, autour des déplacements scolaires (mise en place de « papy bus », etc.).

Une réflexion est engagée avec le BIJ et le service Jeunesse pour proposer des visites de convivialité aux résidents des foyers logement, et favoriser les échanges intergénérationnels. Les jeunes recevraient une compensation sous forme de chèque vacances.

Remarque : Donner à cette initiative une forme de stage pour des étudiants en sciences sociales pourrait avoir du sens.

Un chantier d'insertion de jeunes au sein des foyers logements permettra de rénover les salles communes.

Personnes âgées

Favoriser la mobilité des personnes âgées

En avril 2009, la Ville a mis en place un service de transport à la demande, réservé aux seniors : le Service Asnières Mobilité (SAM). Composé de 2 minibus, le SAM sera renforcé en mars 2010 d'un véhicule accessible aux personnes à mobilité réduite. Il sera également étendu à tous les habitants le jeudi matin, afin de relier les quartiers (3 parcours différents) aux marchés des Quatre Routes et des Victoires. On regrette toutefois que la ligne 3, qui relie le nord et le centre d'Asnières, s'arrête à l'avenue de la Redoute et ne desserve pas le cœur des quartiers Nord.

Un trajet simple effectué grâce au Service Asnières Mobilité dans Asnières coûte 1 euro. Le minibus effectue également des trajets vers les hôpitaux de jour des communes limitrophes d'Asnières (2 euros le trajet).

En 6 mois, les deux minibus ont effectué 2 000 trajets (environ 17 trajets quotidiens).

L'information municipale : un magazine dédié aux seniors

« Asnières seniors » est un magazine municipal qui s'adresse aux personnes âgées. Ce journal présente dans chaque numéro un portrait d'une personne âgée asniéroise. La Ville pourrait aller plus loin et ouvrir la rédaction du journal aux habitants.

Partage

Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

- Le problème de la circulation et des déplacements des personnes âgées préoccupe les participants. Ils soulignent qu'un ensemble de mesures pourrait être mis en œuvre par la ville pour faciliter les déplacements des personnes âgées : allonger la durée des feux verts piétons, demander aux chauffeurs de bus de se rapprocher au maximum du trottoirs lors des arrêts, etc.

Lors de la réunion avec les acteurs sociaux du territoire, les participants ont notamment noté :

- Le manque de bancs publics n'incite guère les plus âgés à se déplacer. Leur « territoire de vie » se restreint progressivement autour de leur domicile.

- Le CCAS regrette que les activités qu'il propose ne rencontre pas toujours le succès escompté auprès des seniors. Les retraités qui ont immigré en France pour travailler et qui n'ont pas pu faire venir leur famille sont particulièrement isolés, et ne souhaitent pas participer. Par ailleurs, le fait que le magazine « Asnières Seniors » ne soit pas majoritairement lu par le public-cible, peut expliquer un faible public pour certaines activités.

Personnes âgées

Forces

- Une volonté de réduire l'isolement des personnes âgées
- Un service de transport à la demande

Opportunités

- La diminution de la population âgée
- Des projets d'actions intergénérationnelles

Pistes d'actions

- Développer des structures mixtes accueillant des enfants : crèches, halte-garderie, et des personnes âgées (foyer logement).
- Réfléchir à des actions intergénérationnelles sur les thématiques du développement durable
- Inviter les seniors à s'investir dans la rédaction de leur magazine municipal.

Faiblesses

- Une offre insuffisante dans les structures d'hébergement publiques

Menaces

- La grande dépendance (Alzheimer)